

Le 3 juillet 2018.

CONVOCATION

En application de l'article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en l'Hôtel de Ville :

LE JEUDI 12 JUILLET 2018 A 18 HEURES

ORDRE DU JOUR :

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MAI 2018.

II - RAPPORTS SOUMIS A L'EXAMEN DU CONSEIL.

1- Finances - Nouveau cimetière - Plan de financement.

2- Ressources Humaines

2-1 Attribution de la Prime de Service et de Rendement (PSR).

2-2 Attribution de l'Indemnité Spécifique de Service (ISS).

3- Urbanisme

3-1 Plan Local d'Urbanisme - Modification Simplifiée n°3 – Modalités de mise à disposition du public.

3-2 Avis sur le projet de demande d'autorisation d'exploiter une carrière à sec de matériaux alluvionnaires au lieu-dit « Casale » - Commune de Poggio di Nazza.

4- Voirie – Installation de ralentisseurs sur la RD 144 (Route de la mer).

5- Embouchure du Fiumorbu-Calzarellu - Travaux d'urgence sur le Domaine Public Maritime à titre exceptionnel.

Par ailleurs, je vous prie de trouver ci joint, un pouvoir à compléter dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à la séance du Conseil Municipal.

Je vous prie d'agréer, cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire

Francis GIUSTI

